

POUR UNE ANALYSE DU DISCOURS DE LAMBERT NOEL MATHA : ENTRE ARGUMENTATION ET POLEMIQUE

ALEX-GABRIEL BOUNDZANGA ONANGA

Onangagabriel9@gmail.com

&

PAUL ACHILLE MAVOUNGOU

Moudika2@yahoo.fr

Université Omar Bongo- Gabon

Groupe de Recherche en Langues et Cultures Orales

*(GRELACO)/ Centre de Recherche et d'Etudes sur le Langage et les Langues
(CRELL)*

Résumé : Le travail que nous proposons porte sur un discours produit par Lambert Noel Matha en contexte de covid-19 axé sur sa politique d'allègement donne lieu à un discours polémique. Dans celui-ci, le locuteur a produit une politique sanitaire qui a été réfuté par le corps ecclésiastique gabonais. L'étude a montré que cette polémique se traduit par l'usage des schèmes argumentatifs qui soutiennent une opposition. Ils s'organisent majoritairement entre arguments d'autorités, d'émotion et quelque fois fallacieux. Les arguments d'autorités utilisés par le locuteur viennent renforcer l'éthos de l'homme politique lorsqu'il communique sa vision politique, et bénéficie du soutien de ses collaborateurs. Par ailleurs, les arguments d'émotion viennent poser le rejet de cette politique par la communauté religieuse dans son discours.

Mot clés : Discours, Discours polémique, Argumentation, argument

Abstract : The work we are proposing focuses on a speech produced by discourse produced by Lambert Noel Matha in the context of covid-19, focusing on his alleviation policy, gives rise to a polemical discourse. In it, the speaker produced a health policy that was refuted by Gabon's ecclesiastical

body. The study showed that this polemic is reflected in the use of argumentative schemes that support an opposition. These are mostly organized around arguments of authority, emotion and, sometimes, fallacy. The authoritative arguments used by the speaker reinforce the politician's ethos as he communicates his political vision, and enjoys the support of his collaborators. Emotional arguments, on the other hand, serve to emphasize the religious community's rejection of this policy.

Key words : Speech, Polemical speech, Argumentation, argument

INTRODUCTION

La production d'un discours prend en compte certain paramètre en lien avec le contexte, la situation de communication. Dans une période de crise sanitaire, les discours produits dans ce contexte sont très souvent marqués par des désaccords, des polémiques liés à une insatisfaction des acteurs de l'échange, des interlocuteurs, qui créent quelque fois une tension entre les acteurs de l'échange. Michel Le Clainche (2021) aborde cette question lorsqu'il traite des dérapages lors des communications Gouvernementales dans « *Covid-19 : les défis de la communication de crise* ». En allant dans son sens, nous inscrivons notre recherche, dans l'étude du désaccord contenu dans la conférence de communication Lambert Noel Matha lors de l'exposition de sa politique du déconfinement partiel, des mesures de riposte à la covid-19 au Gabon.

Nous voulons savoir les modalités qui ont fait immerger la polémique, lors de la mise en pratique de sa politique de déconfinement. La polémique dans son discours serait dû à l'usage des arguments discriminatoires lors de la mise en place de la politique de déconfinement. Ou serait-ce dû à la léthargie observée lors de l'application des mesures de déconfinement. C'est autour de ses réponses provisoires, que notre article prendra forme.

Nous ferons une analyse descriptive du discours de Lambert Noel Matha dans lequel nous examinerons les schèmes argumentatifs, afin de saisir la manifestation de la polémique dans son dialogue avec la société religieuse.

Notre article se développera sous trois grandes parties, nous aurons pour la première partie les éléments théoriques et ceux du cadre conceptuel de l'étude. Dans la deuxième partie nous aurons le contexte de l'étude et la méthodologie. Enfin, la troisième partie portera sur les analyses du corpus.

1. Le cadre théorique et conceptuel

1.1. Le cadre théorique de l'argumentation dialogale du discours

Pour apporter des réponses à notre problème, nous avons sollicité la théorie de l'argumentation du discours, de Ruth Amossy. Dans son ouvrage

intitulé ; *L'argumentation dans le discours* (ed, 2021), elle présente un modèle théorique de l'argumentation qui s'inspire des acquis de la rhétorique, de la logique et de la pragmatique, le tout dans différente approche.

La perspective dialogale de l'argumentation qu'elle présente, dans sa théorie se veut un « *échange entre partenaires même lorsqu'il s'agit d'une interaction virtuelle où il n'y a pas de dialogue effectif. [...] elle est prise dans une confrontation de points de vue dont elle participe même lorsqu'il n'y a pas polémique ouverte ou dissensus déclaré* » (2021, p. 43).

De façon hypothétique, cette forme de l'argumentation se retrouverait également dans un discours produit en temps de crise, où nous pourrons percevoir une forme dialogale implicite ou polémique cas du discours politique que nous analyserons. Pour cela, Dan Sterian (2016, p. 132) nous dit que la forme dialogale de l'argumentation s'inscrit dans une « *situation argumentative typique comme une situation conflictuelle qui dérive du développement et de la confrontation de points de vue en contradiction en réponse à la même question* ».

Dans ce type de situation, tous les éléments signalétiques sont en quelque sorte des articulations autour de cette argumentation qui permet de produire une valeur à cette forme dialogale. Par conséquent, les arguments qui jouent un rôle essentiel peuvent être accompagnés d'une série d'actions précises avec des mots pour soutenir les positions manifestées.

Pour Christian Plantin, « *l'approche dialogale vise à prendre en compte l'insatisfaction liée aux modèles purement monologaux de l'argumentation. Il y a irréductiblement de l'énonciatif et de l'interactionnel dans l'argumentation* » (2005, p. 54).

En gros dans les discours dans lesquels les locuteurs défendent des positions discutables s'inscrivent dans une argumentation dialoguée, comme nous le constatons dans celui de Lambert Noel Matha produit le 26 septembre 2020.

Dans notre étude, nous convoquerons également la théorie de l'énonciation car R. Amossy (2021) nous clarifie qu'on ne peut aborder une

étude sur le discours sans regarder « *le dispositif énonciatif* » qui manifeste la présence du discoureur et son destinataire.

1.2. Le cadre conceptuel

1.2.1. *Le discours*

Le cadre théorique que nous avons sollicité aborde dans son fondement épistémologique des concepts propres à l'objet à étudier. Ces concepts permettront une bonne opération des analyses que nous mènerons, il s'agit principalement des concepts du discours et de l'argumentation.

Pour D, Maingueneau (2021) le discours est « *l'usage de la langue* » d'autre y intègre une dimension communicationnelle à l'exemple de B, Paltrig qui le définit comme « *le langage au-delà du mot, du groupe de mot et de la phrase* » *organiser de façon que « la communication réussisse »* (2006, p. 2). C'est donc cette partie communicationnelle du discours qui focalisera notre recherche dans la description du milieu argumentatif.

1.2.2. *Discours polémique*

Pour Luce Albert Et Loïc Nicolas (2010), il s'agit d'un genre discursif fondamentalement structurée sur la base de l'attaque et de l'opposition, tout au plus de la disqualification totale de la parole de l'autre dans le même discours.

2.2.3. *L'argumentation*

Ce concept a été principalement abordé par plusieurs auteurs, pour C, Perelman et L, Obrech-Tytéka (1970) c'est un moyen linguistique qui permet de convaincre. Cette définition est fondatrice de la théorie de l'argumentation développée par les auteurs. Cette théorie vise à nous fournir des techniques discursives, permettant à l'argumentateur de susciter l'adhésion des esprits à une thèse.

Pour Oléron (1987), c'est une démarche utilisée par un locuteur qui permettra amener un destinataire à adopter une position par le recours à un

argument. Pour M, Doury (2021) l'argumentation, c'est un discours qui sert à persuader en fournissant de bonnes raisons pour conclure.

2.2.4. Dimension argumentative

Pour R, Amosy (2018) c'est principalement la mise en mots de ce qu'elle a appelé la visée argumentative. C'est la façon dont le discours oriente le regard de l'allocataire pour lui faire percevoir les choses d'une certaine façon.

Elle situe l'étude argumentative au cœur même du discours. C'est pour cette raison que notre analyse s'appuiera sur ce concept qui oriente l'analyse de la modalité argumentative du discours.

2.2.5. La situation argumentative

Pour M, Doury (2021), en reprenant Christian Plantin dit que « *l'argumentation est un ensemble des activités verbales et sémiotiques produites dans une situation argumentative.* » et donc pour elle, la situation argumentative est une situation discursive organisée par des arguments. C'est en scrutant les composants de cette situation argumentative que nous pourrons saisir le sens fonctionnel des arguments utilisés par l'argumentateur.

2. Méthodologie

2.1. Contexte de l'étude

Dès son apparition dans le monde, la pandémie de la covid-19 est parvenue à dicter une ligne de conduite aux dirigeants du monde dans plusieurs domaines, sociale, psychologique, communicationnel et administrative.

Plusieurs Etats du monde ont entrepris un bon nombre de réformes afin de parvenir à un résultat sanitaire importants, pour sauver des vies, et promouvoir une bonne stratégie préventive. Le Gabon n'a pas échappé à cette ligne de conduite dictée par la pandémie de la covid-19.

Dans son programme de lutte contre la covid-19, le Gabon à travers son Gouvernement a mis en place un comité de veille et de riposte contre la covid-19 (COPIL). Cet organe travaillait en étroite collaboration avec les Ministères de la Santé, de l'Energie, du Transport, de l'Economie et celui de l'Intérieur.

Le rendu de cette collaboration était perceptible à travers les conférences Gouvernementales qui étaient animées par le Premier Ministre et certain Ministre en fonction des normes décisionnelles des mesures de luttes.

Le Ministre de l'Intérieur, était l'un des administrateurs dotés d'une forte autorité durant cette crise sanitaire, car l'état d'urgence lui donnait le pouvoir de veiller à l'applicabilité des mesures restrictives contre la covid-19. De ce fait, ses productions discursives lors des conférences de communication avec la presse étaient quelque fois contradictoire, voir jugé trop austère par certain groupe de la société civile et quelque fois religieuse. C'est pour raison que nous nous intéressons à sa communication du samedi 26 septembre 2020, qui s'articule autour du processus d'allègement partiel des mesures liées à la covid-19, communication qui succède l'annonce faite par le Chef de l'Etat dans son discours.

2.2 La méthodologie

Le discours politique est un discours qui porte en lui, une forme active de l'autorité du politique dans la gestion sociale, comme nous pouvons le percevoir lors des prises de parole de Lambert Noel Matha. Toutefois, la perception de cette forme de pouvoir apporte divers types de réaction auprès des interlocuteurs, qui à leurs tours vont émettre des réactions.

Dans le cas de notre étude, le discours politique que nous analyserons le contenu argumentatif se fonde sur un type dialogale. Comme nous l'avons dit plus haut, dans celui-ci nous avons de l'énonciatif et par la même occasion de l'interactionnel.

Dans une démarche descriptive, nous analyserons les éléments polémiques du discours à travers le vaste ensemble des outils théoriques que

nous propose l'analyse du discours en générale, et en particulier, nous ferons un décryptage de la dimension argumentative du discours de Lambert Noel Matha. De la mise scène des arguments qui soutiennent la construction quasi polémique de la vision d'allègement des mesures liés à la covid-19 qu'il présente dans sa conférence de communication.

3. Analyse des données

3.1 La présence énonciative de Lambert Noel Matha dans son discours

La théorie de l'énonciation nous permet de retracer l'expression personnel et le repérage du locuteur dans son discours, et par la même occasion de saisir son ressenti, lorsqu'il parle dans un contexte particulier. C'est grâce à l'appareil formel de l'énonciation de Benveniste que nous pourrons percevoir et saisir le dispositif énonciatif à travers les différentes marques de l'énoncé. Dans son discours Lambert Noel Matha marque sa présence par l'usage du prénom personnel « **Je** ».

Exemple 1 : [...] *jel 'ai d'ailleurs lors d'une récente audition devant les conseillers [...]; / [...] Je le rappelle pour conclure que l'assouplissement qui pourrait intervenir dans quelque secteur que ce soit, je pense au domaine de l'enseignement [...].*

Le prénom « **Je** » que nous venons d'identifier définit la prise en charge énonciative de Lambert Noel Matha, qui marque fortement sa présence dans son discours, selon le contexte d'application des mesures d'assouplissements covid-19 édictée par le chef de l'Etat.

En observant la situation de communication, nous nous rendons également compte que Lambert Noel Matha, inclus ses destinataires dans son discours. En effet, la linguistique de l'énonciation, à travers l'appareil formel d'énonciation reconnaît l'usage des prénoms personnels « tu / vous », comme marquant la présence du destinataire. Chez Lambert Noel Matha, cette implication prend dans un premier temps la forme, « **Je vous** ».

Exemple 2 : [...] je vous remercie.

Dans un second temps, nous avons une forme d'effacement énonciatif qui s'articule autour de la personne du destinataire. Dans cet aspect, G-E, Sarfati (2019, p. 26) nous dit que : « *il/on* » *il possède une démarcation nette entre régime de la personne et celui de la non-personne* ». Dans le même sens, A, Rabaté, (2018 : 4). Vion nous dit que le locuteur fait croire « *qu'il se retire de l'énonciation, qu'il objectivise son discours en gommant non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable* » (2001, p. 334).

Dans son discours, Lambert Noel Matha, utilise la non personne pour marquer subtilement la présence du destinataire avec une forme d'éloignement énonciatif d'une part. D'autre part, le locuteur gomme volontairement certaine trace énonciative dans son discours.

Exemple 3 : [...] Non concernés alors par cette réouverture, les différents ordres religieux, ils ont vu une volonté des pouvoirs publics de les museler [...] ; [...] en dépit de la démarche qui mène à une reprise sereine et sécurité des activités qu'ils tiennent, [...].

Ainsi, Lambert Noel Matha marque une distance énonciative en ce qui concerne le marquage énonciatif de l'interlocuteur. En s'effaçant, Lambert Noel Matha manifeste en réalité sa volonté à ne pas inclure les différents ordres religieux dans sa politique d'assouplissement des mesures liés contre la covid-19 au Gabon.

3.2. La double interaction dans le discours de Matha

La communication dans son sens propre, nait de la rétroaction, d'échange des messages selon différent canal. Le discours, qui est une production verbale d'un sujet, est lié à un contexte et produit face à un auditoire. Cette production, connaît quelque fois dans sa formation discursive des éléments d'inter-discursivité. C'est dans ce sens que le discours produit par Lambert Noel Matha lors de sa conférence de communication avec la société civile, contient une forme dialogale lié à l'insatisfaction de l'interlocuteur. Nous relevons deux types d'arguments :

3.2.1. L'argument d'autorité

Exemple 4 : [...] *Non concernés alors pas cette réouverture les différents ordres religieux, ils ont vu une volonté des pouvoirs publics de les museler alors que le gouvernement menait une réflexion à l'effet de faire redémarrer les activités qu'ils tiennent [...].*

Cet argument qui vient légitimer la déclaration officielle du Ministre de l'Intérieur en la personne de Lambert Noel Matha, met au centre la puissance d'incarne l'Etat sur son peuple, « *les pouvoirs publics [...] de les museler* ». De ce fait, l'usage de cet argument d'autorité aurait dû entraîner chez l'interlocuteur, identifié par le locuteur comme étant les membres des différents ordres religieux, une soumission à l'ordonnance de l'Etat.

3.2.2. L'argumentémotionnel

Contenu dans le discours de Lambert Noel Matha, cet argument montre la non adhésion de l'interlocuteur à la politique d'allègement du Ministre de l'Intérieur.

Exemple 5 : [...] *Estimant que le gouvernement n'allait pas à leur rythme un groupe de responsables religieux à unilatéralement appelé à l'assouplissement des mesures gouvernementales, à l'ouverture des lieux de culte pour le 12 juillet 2020. [...].*

Cet argument traduit à côté de son aspect émotionnel, la réaction de l'interlocuteur face au procès-verbal du locuteur. Cela décrit principalement la forme dialogale du discours politique que nous décrivons, la dimension argumentative.

Dans un autre sens, cet argument émotionnel dépossède partiellement le pouvoir du politique sur le domaine ecclésiastique lors de l'application des mesures d'allègement lié à la covid-19. Jouant ainsi sur la nostalgie de voir leurs lieux saints fermé contre d'autre espace, l'argument d'autorité à laisser place à une forte émotion chez les hommes d'église qui ont choisi de braver l'autorité de l'Etat.

3.3. La polémique dans le discours de Matha

La réaction de la société religieuse au discours de Lambert Noel Matha, tendrait à détrôner le pouvoir Etatique que revêt le locuteur lors de sa prise de parole. En collégialité les membres du Gouvernement lors d'une rencontre technique pris en concertation avec les leaders religieux, décide de renforcer l'autorité du Lambert Noel Matha en tant Ministre de l'Intérieur grâce de ce deuxième argument d'autorité.

Exemple 6 : [...] *ladite commission y a le mandat qui est donné au Ministre de l'intérieur, au Ministre de la santé, responsables des comités scientifiques et techniques du copil, de visiter les lieux de culte sur l'ensemble du territoire national pour s'assurer de l'adaptabilité des protocoles sanitaires dans les différents espaces qui accueille les fidèles. [...] au terme de l'examen des rapports du comité technique du copil, le gouvernement se prononcerait sur la question de la réouverture des lieux de culte. [...]).*

Traduit dans son discours, cet argument vient renforcer auprès des interlocuteurs, que force reste à l'Etat et aux hommes et femmes d'Etat.

L'éthos politique de Lambert Noel Matha, lui donnait une autorité que nul ne pouvait transgresser. En outre, soumis à l'autorité de l'Etat et à la prise en considération de la requête des hommes d'Eglises, la léthargie à fait place au fil des dates sans retour favorable, à une polémique entre le locuteur (Ministre de l'intérieur) et l'interlocuteur (des ordres religieux).

L'argument fallacieux qu'utilise le locuteur vient étayer la forme polémique du discours.

Exemple 7 : [...] *sans reconnaître le rôle inestimable que jouent les confessions religieuses en matière d'éducation de formation d'harmonie de paix dans notre pays. [...] Je l'ai d'ailleurs indiqué lors d'une récente audition devant les conseillers membre du conseil économique social et environnemental, répondant à la sollicitation de certains responsables religieux. [...] C'est la preuve qui n'a aucun conflit entre le gouvernement et les ordres religieux comme veulent faire croire une certaine opinion [...]).*

La situation argumentative du discours montre bien une réaction conflictuelle à différent niveau de la dimension argumentative. Au premier niveau nous avons reconnaissance majeure du locuteur de l'apport des confessions religieuse dans le domaine de l'éducation. Au deuxième niveau nous pouvons percevoir la plainte des confessions religieuse auprès des conseillers membres C.E.S (Conseil Economique Sociale).

Enfin, au troisième niveau l'aveu absurde qu'il n'y aurait pas de conflit entre eux. Or les hommes d'Eglise agissent de façon libérale et adresse des plaintes à l'autorité intérieure de l'Etat, comme le définit quelque schème argumentatif du discours.

3.4. L'atténuation de la polémique du discours de Matha

Dans la forme Républicaine de l'Etat, les missions d'un chef d'Etat sont étroitement assumées par le Chef de l'Etat et ses représentants.

Dans le grand ensemble de ses représentants nous avons ceux qui appartiennent au Gouvernement, qui se compose de différents membres qui ont selon leur tâche possède un pouvoir d'exercice au nom du Président de la République. De ce fait, tout citoyen vivant de cet Etat, doit obéissance et respect aux décisions et nomes administrative établies par les dépositaires du pouvoir de l'Etat. Cependant, en observant le discours de Lambert Noel Matha, lors de sa conférence de communication durant la covid-19, nous remarquons que le pouvoir qu'incarne le Ministre de l'Intérieur est remis en cause par les membres de la communauté religieuse, malgré les efforts consentis par ses collaborateurs du Gouvernement.

Au regard de ces taches, qui tendrait à désavouer l'autorité de l'Etat, **l'argument d'autorité** que va utiliser le locuteur dans son discours lors de sa conférence de communication tente d'atténuer la polémique et vise un recadrement des forces.

Exemple 8 : [...] *Le président de l'Assemblée Nationale a à son tour, appeler ces derniers à la retenue, à la sagesse en les invitant à se soumettre à la vision du gouvernement, [...].*

Avec cet argument le locuteur exprime d'une part, la solidarité des institutions de la République et de l'autre de permettre aux hommes d'église de se soumettre à la loi et l'Etat de droit. Pour cela, l'invite à la sagesse terme bien connu par ces derniers renforce l'efficacité de cet argument. Dans sa dimension argumentative, le discoureur traduit l'implication de quelque médiateur de la République tel que les conseillers membres du Conseil Economique et Social et le Président de l'Assemblée Nationale. Leur mission était celle d'instaurer un climat de paix afin d'atténuer la polémique autour de la politique d'application des mesures d'allègements de la covid-19 au Gabon.

CONCLUSION

En définitive l'étude que nous avons menée démontre une dimension argumentative majoritairement mené sur la défense des opinions divergeant des acteurs de l'échange. Celle-ci, ressort en gros une confrontation entre deux types d'argument qui rendent compte de la matérialisation de la polémique. Selon la situation, les arguments d'autorités ont fait surgir des arguments par effet. En réalité, la léthargie dans la mise en place des mesures de déconfinement avec laquelle Lambert Noel Matha à fait montre, à naturellement favoriser l'émergence des arguments d'émotion auprès de la communauté religieuse, d'où le type d'argument par l'effet, qui justifierait l'émergence de la polémique.

Références Bibliographiques

AMOSSY Ruth, 2009, « Rhétorique et Argumentation : approche croisées », in *Argumentation et Analyse du discours*, Université de Tel-Aviv.

- 2021, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
ANSCOMBRE Jean-Claude & DUCROT Oswald, 1988, *L'Argumentation dans la langue*, Paris, Mardaga.

BENVENISTE Emile, 1974, *Problème de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard.

CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU, Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

DUBOIS Jean, 2012, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris cedex.

LECLAINCHE Michel ; 2020, « Covid-19 : les défis de la communication de crise », in *Revue française d'administration publique*, 2021/2 N° 178, p. 258, Paris, ENA.

MAINIGUENEAU Dominique, 2014, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin.

PLANTIN Christian, 2005, *L'argumentation*, Paris, PUF.

RABATEL Alain, 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », in *Langages*, 2004/4 n° 156, p.3-17.

SARFATI George-Elia, 2019, *Elément d'analyse du discours*, Paris, Amand Colin.

STERIAN Dan 2016, « Le Modèle Dialogal Et L'argumentation Dialoguée » in *Linguistique, traduction, Didactique*, UniversitateaSpiru Haret, Romani.